



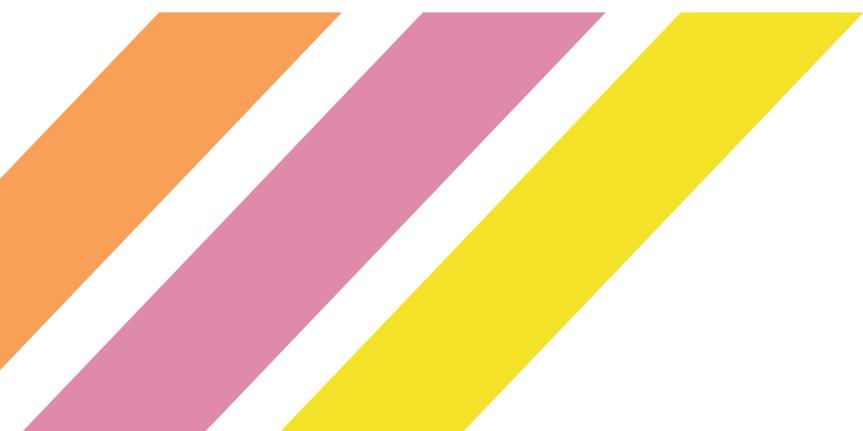
COMPTES CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2023



LAÏCITÉ | CITOYENNETÉ | SOLIDARITÉ

**« SOUTENIR UNE GESTION RESPONSABLE
EN ACCORD AVEC NOS CONVICTIONS
ET NOS VALEURS »**



SOMMAIRE

A. COMPTES DU SIÈGE FÉDÉRAL – EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023	03
A.1. INTRODUCTION	03
A.2. BUDGETS	04
A.2.1. Budget Gestion Développement	04
A.2.2. Budget Vie Associative	05
A.2.3. Budget Prestations	06
A.2.4. Synthèse générale des budgets	07
A.2.5. Charges et produits exceptionnels	08
B. COMPTES CONSOLIDÉS DE LA FÉDÉRATION APAJH – EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023	08
B.1. COMPTES ANNUELS	09
B.1.1. Bilan actif	09
B.1.2. Bilan passif	10
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice	11
B.1.3. Compte de résultat de l'exercice (suite)	12
B.2. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES	13
B.2.1. Détail des résultats par établissement et par secteur de développement	13
B.2.2. Détail des résultats des autres structures	16
B.3. ANNEXES	17
B.3.1. Faits significatifs de l'exercice et autres informations	17
B.3.2. Principes, règles et méthodes comptables	19
B.3.3. Autres informations et commentaires	22
B.3.4. Notes sur le bilan	23
B.3.4.1. Mouvements de l'actif immobilisé	23
B.3.4.2. Mouvements des amortissements	24
B.3.4.3. États des créances et des dettes	25
B.3.4.4. État des autres fonds propres sans droit de reprise, dont dons et legs, et des subventions d'investissement	26
B.3.4.5. Mouvements des provisions et des fonds dédiés	26
B.3.4.6. Tableau de variation des fonds propres	27
B.3.4.7. États des réserves	29
B.3.5. Notes sur le compte de résultat	29
B.3.5.1. Tableau explicatif du résultat de l'exercice	29
B.3.5.2. Tableau de détermination du résultat effectif global	29
B.3.6. Tableau de répartition de l'effectif moyen	30
B.3.7. Autres informations	30
B.3.7.1. Engagements financiers donnés	30
B.3.7.2. Dettes garanties par les collectivités territoriales	30
B.4. TABLEAU DE FINANCEMENT	31
B.5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	32



A. COMPTES DU SIÈGE FÉDÉRAL

Exercice clos au 31 décembre 2023

A.1. INTRODUCTION

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation,
- des règlements ANC 2018-06 et 2019-04 relatifs respectivement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux

activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Présentation par budget

Les comptes du Siège sont présentés en 3 budgets, ceci afin de distinguer ce qui relève de la gestion des établissements, de ce qui relève des autres prestations et de la Vie Associative.

A.2. BUDGETS (EN €)

A.2.1. BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT

BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	648 227	364 549	614 945	250 396
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	4 504 450	4 344 902	5 212 389	867 487
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 837 373	1 266 227	2 888 817	1 622 590
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	6 990 049	5 975 678	8 716 151	2 740 473
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	5 818 961	4 956 896	7 095 131	2 138 235
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	1 171 088	508 150	1 621 020	1 112 870
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	6 990 049	5 465 046	8 716 151	3 251 105
RESULTAT BUDGET GESTION DÉVELOPPEMENT	0	- 510 632	0	510 632

A.2.2. BUDGET VIE ASSOCIATIVE

BUDGET VIE ASSOCIATIVE	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	1 282 000	673 999	888 543	214 544
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	1 665 206	1 672 429	1 647 675	- 24 754
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 678 953	1 842 139	2 726 401	884 262
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	4 626 159	4 188 567	5 262 620	1 074 053
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 826 291	2 938 300	2 699 471	- 238 829
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	16 866	11 134	40 768	29 634
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	2 843 157	2 949 434	2 740 239	- 209 195
RESULTAT BUDGET VIE ASSOCIATIVE	- 1 783 002	- 1 239 133	- 2 522 381	- 1 283 247

A.2.3. BUDGET PRESTATIONS

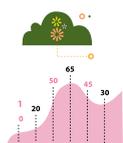
BUDGET PRESTATIONS	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	176 284	219 898	237 610	17 713
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	606 905	665 294	766 200	100 906
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 828 379	2 755 250	2 229 680	- 525 570
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	2 797 183	3 640 442	3 233 491	- 406 951
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 778 810	3 808 304	3 219 505	- 588 799
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	3 538		498	498
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	3 110 521	3 808 304	3 220 003	- 588 301
RESULTAT BUDGET PRESTATIONS	313 337	167 862	- 13 488	- 181 350

A.2.4. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES BUDGETS

TOTAL GÉNÉRAL BUDGET SIÈGE FÉDÉRAL	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	2 106 510	1 258 446	1 741 099	482 654
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	6 776 562	6 682 625	7 626 265	943 640
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	5 344 705	5 863 616	7 844 897	1 981 281
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	14 227 777	13 804 687	17 212 262	3 407 575
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	11 424 062	11 703 500	13 014 107	1 310 607
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	1 191 493	519 284	1 662 285	1 143 002
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II + GROUPE III)	12 615 555	12 222 784	14 676 393	2 453 609
RESULTAT BUDGETAIRE 2023	- 1 612 222	- 1 581 903	- 2 535 869	- 953 966

A.2.5. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Produits financiers	186 633	665 467
Autres produits exceptionnels	494 698	
Autres charges exceptionnelles		- 18 774
Pertes sur créances contribution établissements	- 15 179	- 23 851
Reprise provision contribution établissements	16 873	81 040
Dotations aux provisions pour risques et charges		- 60 450
Charges fiscales	- 150 457	- 84 710
Reprise provision charges fiscales	139 838	146 913
Dotation aux provisions pour charges fiscales	- 92 750	- 132 027
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	579 657	573 608
RÉSULTAT COMPTABLE	- 1 032 565	- 1 962 261



B. COMPTES CONSOLIDÉS DE LA FÉDÉRATION APAJH

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2023 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine 75015 PARIS, des établissements et services en gestion nationale et détaillés au paragraphe 2.1 Détail des résultats par établissement et par secteur de développement.



B.1. COMPTES ANNUELS (EN €)

B.1.1. BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2023			Exercice N-1 clos le 31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	132 006	129 477	2 529	2 639
Frais de recherche et de développement	21 054	19 165	1 890	2 703
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 891 591	3 828 180	3 063 412	398 707
Immobilisations incorporelles en cours	1 083 652		1 083 652	2 637 310
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	6 937 781	1 201 224	5 736 557	3 814 908
Constructions	250 616 159	137 663 309	112 952 850	97 399 830
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 771 275	26 050 830	6 720 446	5 815 469
Autres Immobilisations corporelles	73 187 496	56 141 014	17 046 482	11 962 068
Immobilisations corporelles en cours	10 767 760	30 181	10 737 580	9 800 631
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	292 080		292 080	347 180
Immobilisations financières ⁽¹⁾				
Participations et Créances rattachées	72 122		72 122	61 660
Autres titres immobilisés	623 036		623 036	138 268
Prêts	10 618		10 618	10 618
Autres immobilisations financières	31 932 055	8 353	31 923 702	32 801 180
TOTAL I	415 338 687	225 071 732	190 266 955	165 193 171
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	336 259	48 065	288 194	264 881
Autres approvisionnements	413 591	12 387	401 203	380 879
En-cours de production (biens et services)	46 811		46 811	47 564
Produits intermédiaires et finis	169 315		169 315	170 809
Marchandises	116 333		116 333	138 353
Avances et acomptes versés sur commandes	296 244		296 244	305 023
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 701 396	3 481 622	26 219 773	25 362 183
Autres Créances	16 893 114	1 096 255	15 796 859	10 749 922
Valeurs mobilières de placement	281 545		281 545	278 404
Disponibilités	90 543 810		90 543 810	55 534 360
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 149 498		1 149 498	1 153 700
TOTAL II	139 947 917	4 638 330	135 309 587	94 386 080
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)	187 452		187 452	210 089
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	555 474 056	229 710 062	325 763 994	259 789 340
(1) Dont à moins d'un an			10 618	10 618

B.1.2. BILAN PASSIF

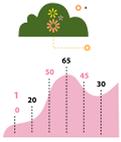
PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1 clos le 31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	980 612	966 297
Fonds propres complémentaires	8 412 452	6 046 045
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds associatif avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	1 739 321	424 983
Réserves		
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves affectées à l'investissement	54 699 958	42 783 942
Réserves pour couverture du BFR	7 065 982	3 795 131
Réserves de compensation des déficits	14 763 266	10 855 696
Réserves de compensation des amortissements	16 582 978	6 127 811
dont réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	31 153 593	33 260 377
Report à nouveau		
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 16 918 111	- 15 738 518
Résultats sous contrôle des tiers financeurs (1)	13 129 196	20 452 312
dont report à nouveau pour projet de l'entité		
Dépenses refusées par les autorités de tarification ou inopposables	- 23 384 116	- 21 390 013
Report à nouveau de gestion propre	2 770 512	- 112 350
Report à nouveau (ANC N° 2019-04 - structures médico-sociales)	4 737 004	5 282 076
Excédent ou déficit de l'exercice		
dont résultat de l'exercice des activités sociales et médico-sociales (2)	- 4 565 684	- 2 598 011
dont résultat de l'exercice des activités en gestion propre	- 4 354 071	990 640
Situation nette (sous total)	- 211 613	- 3 588 651
	111 166 963	90 155 778
Subventions d'investissement (renouvelables)	10 935 596	7 676 786
Provisions réglementées	8 262 867	6 469 048
TOTAL I	130 365 427	104 301 612
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	38 272 297	25 764 787
TOTAL II	38 272 297	25 764 787
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 048 827	557 669
Provisions pour charges	18 482 256	13 679 326
TOTAL III	19 531 084	14 236 996
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	76 634 493	67 996 325
Emprunts et dettes financières diverses	1 889 485	160 990
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 167 645	1 149 485
Redevables créditeurs	228 948	5 970
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 568 383	9 019 140
Dettes fiscales et sociales (5)	41 010 400	33 195 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 940 356	1 469 277
Autres dettes	3 503 152	1 806 113
TOTAL IV	136 942 861	114 803 109
COMPTES DE REGULARISATION (3)		
Produits constatés d'avance	652 327	682 836
TOTAL V	652 327	682 836
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	325 763 994	259 789 340
(1) Dont résultat des CPOM en cours, avec affectation de résultat en fin de contrat	4 667 101	6 131 291
(2) Dont résultat des établissements gérés sous CPOM	1 716 012	3 673 923
(3) Dont à plus d'un an	71 941 625	62 382 482
Dont à moins d'un an	65 653 563	53 103 463
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	109 816	109 816
(5) Dont provisions pour congés et autres droits acquis chargés	21 640 821	14 997 926

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RÉSULTAT	le 31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	4 296 861	4 630 758
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	35 537 537	29 664 461
<i>dont parrainages</i>		
Production stockée et immobilisée	- 2 246	22 799
Produits de tiers financeurs	269 900 284	213 080 646
Concours publics et subventions d'exploitation	1 240 175	1 202 034
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	250 000	250 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 130 738	2 615 275
Transfert de Charges d'exploitation	5 119 475	3 671 197
Utilisations des fonds dédiés	4 464 562	2 736 293
Autres produits	33 812 389	29 994 686
TOTAL I	355 749 774	287 868 149
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières, marchandises et autres approvisionnements	3 786 776	3 838 192
Variation de stock	38 052	- 77 294
Autres achats et charges externes	80 487 118	60 821 094
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	16 257 916	13 592 536
Salaires et traitements	169 677 439	139 974 479
Charges sociales	63 478 686	49 996 095
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 781 896	12 023 009
Dotations aux provisions	3 691 149	2 286 921
Reports en fonds dédiés	6 858 933	7 107 689
Autres charges	1 230 259	957 809
TOTAL II	360 288 224	290 520 530
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 4 538 450	- 2 652 381
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 341 120	1 283 951
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Transferts de charges financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 341 120	1 283 951

B.1.3. Compte de résultat de l'exercice (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT	le 31/12/2023	le 31/12/2022
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions charges financières	22 637	30 338
Intérêts et charges assimilées	2 110 688	1 559 053
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 133 325	1 589 392
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 792 204	- 305 440
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 5 330 654	- 2 957 821
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	354 609	307 651
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 102 495	751 587
Reprises sur provisions, dépréciations	200 580	431 311
Transfert de charges exceptionnelles		
TOTAL V	1 657 684	1 490 776
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	271 677	532 864
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	154 094	86 521
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	377 557	361 445
TOTAL VI	803 328	980 830
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	854 356	509 947
Impôts sur les bénéfiques (VII)	89 385	150 137
Total des produits (I + III + V)	358 748 578	290 642 876
Total des charges (II + IV + VI + VII)	363 314 262	293 240 888
EXCEDENT OU DEFICIT	- 4 565 684	- 2 598 011
dont résultat des activités sociales et médico-sociales	- 4 231 724	990 640
dont résultat des activités en gestion propre	- 1 174 076	- 3 588 651
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - PRODUITS		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	233 562	245 773
TOTAL	233 562	245 773
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - CHARGES		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	233 562	245 773
TOTAL	233 562	245 773



B.2. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES (EN €)

B.2.1. DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT ET PAR SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFAY BOURG EN BRESSE	-120 412	-98 751
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	131 134	187 536
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	150 021	171 436
02	IME LA FEUILLAUME ST QUENTIN	67 000	182 478
02	SESSAD ST QUENTIN	146 071	46 580
02	SESSAD SENSORIEL ST QUENTIN	515 846	553 850
06	SESSAD LES CASTORS	-72 357	
06	IME LES CASTORS	-35 504	
06	SESSAD MIRABEL	-5 122	
06	ITEP MIRABEL	-50 000	
06	IESDA BERLIOZ	-71 108	
06	SSEFS BERLIOZ	-90 368	
06	CAMSP BERLIOZ	12 020	
07	CMPP ANNONAY	97 039	156 883
07	CMPP AUBENAS	-60 673	-38 104
07	CMPP TOURNON	101 647	71 806
07	SESSAD ANNONAY	245 119	183 173
07	SESSAD TOURNON	-110 549	-12 620
07	CAMPS ANNONAY	113 867	160 608
07	CAMSP AUBENAS	-42 317	49 852
07	CAMSP TOURNON	-25 456	-3 662
13	SESSAD SAINT MITRE	48 650	97 025
37	CMPP Tours	59 485	
37	CAMSPS Tours	67 500	
37	BAPU Tours	4 295	
37	SESSAD ARPEGE Tours	63 157	
37	CRAPI Tours	-40 670	
37	SASF Tours	-7 847	
46	CMPP CAHORS	122 043	122 959
46	MECS LA MAIN	22 493	-41 585
46	IME LOT	-52 629	-29 416
46	SESSAD PUY L'EVEQUE	85 160	27 376
46	ITEP LES CAZELLES	-11 338	-169 915
46	SESSAD LES CAZELLES	46 305	77 789
46	ESPACE VISITE	2 753	-12 585
52	MECS LANGRES	-123 774	-109 863
52	MECS WASSY	-240 985	-122 580
52	CMPP SAINT DIZIER	175 166	318 844
52	DASA EQ MOBIL CHAUMONT	114 485	36 942
55	SESSAD BAR LE DUC	22 946	12 191
55	MECS Damvillers	-31 841	
55	DIPADE Damvillers	-51 830	
69	CAMSP RAYMOND AGAR	81 937	103 337
69	CAMSP Décines	40 921	172 396
69	CAMSP du Sud-Ouest Lyonnais	48 016	-34 171
69	SESSAD DU RHONE	-115 615	-54 148
74	CAMSP ANNECY	272 298	413 753
76	CMPP HENRI WALLON	345 353	9 735
76	CAMSP HENRI WALLON	-39 238	-9 519
76	SESSAD HENRI WALLON	-208 521	79 114
76	EEAP LE GRAND QUEVILLY	-122 609	-17 726
76	IME LA PARENTELE	31 385	154 822
76	SESSAD LA PARENTELE	131 601	71 846
77	SESSAD MONTEREAU	30 026	186 603
77	IME MONTEREAU	-376 470	373 836
77	IME LA TOUR REBAIS	506 051	-160 074
77	SESSAD LA TOUR REBAIS	-63 757	224 084
80	CMPP AMIENS	112 302	96 924
80	CREDA AMIENS	113 958	253 351
80	SAPAD AMIENS	-2 822	-1 604
80	SESSAD AMIENS	151 393	114 888
80	SESSAD TSL AMIENS	6 384	35 224
81	IMEPF La Bruguière (IME+IMPRO)	-175 903	-136 489
81	SESSAD La Bruguière	-50 471	-12 533
89	IME SENS	96 334	125 288
89	IME GUERCHY	-221 659	-197 476

89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	136 570	97 702
89	SESSAD YONNE NORD	0	53 095
89	EQUIPE MOBILE CAS COMPLEXE	26 824	6 529
92	SIAM 92	217 087	81 868
93	IME SIMPLE ROSNY	-551 265	-250 628
93	IME 24 TER ROSNY	605 605	70 599
93	IME SOLEIL D'OR ROSNY	-366 388	366 618
93	SESSAD ROSNY	504 375	134 462
94	ITEM LA PASSERELLE	-397 246	146 641
94	SESSAD LA PASSERELLE	153 748	158 841
94	IME F.Leloup	167 967	
94	SESSAD F.Leloup	62 519	
94	IME ROBERT Desnos	1 333 259	
94	SESSAD ROBERT Desnos	171 150	
94	IME Louis Le Guillant	11 777	
976	IME MAYOTTE	-205 938	-255 411
976	SESSAD MAYOTTE	-119 717	102 807
976	SSAD MAYOTTE	-17 633	-41 831
976	PCPE MAYOTTE	-44 272	-28 146
976	SSAD II-ZEMA	24 985	

S/Total Entrée de périmètre	1 580 152	
------------------------------------	------------------	--

S/Total Enfance	3 473 721	4 252 854
------------------------	------------------	------------------

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
--------------	----------------	----------------	----------------

**VIE PROFESSIONNELLE
ESAT (structures commerciales)**

01	ESAT MEXIMIEUX	-316 531	-98 429
02	ESAT ST QUENTIN	109 874	122 049
20	ESAT PRUNELLI	24 553	31 117
27	ESAT DE L'EURE	9 305	-117 235
32	ESAT ST-MONT	-44 435	6 192
36	ESAT COMMERCIAL ARGY	-159 319	-60 357
37	ESAT BRIDORE	-108 177	69 890
52	ESAT BREUVANNES	15 895	164 955
52	ESAT FRONCLES	-170 323	3 531
56	ESAT LARMOR PLAGE	-31 899	25 289
66	ESAT SOREDE	12 758	36 756
69	ESAT "HORS MURS" VILLEURBANNE	-7 919	-108 823
71	ESAT CRISSEY	94 625	209 824
76	ESAT COMMERCIAL L'ESTUAIRE	-53 314	-90 424
81	ESAT BRACONNAC	2 939	103 857
81	ESAT LAVAUUR	274 044	201 516
89	ESAT SENS	837	60 009
92	ESAT ANTONY	-283 319	-218 809
92	ESAT LEVALLOIS	-56 051	-104 752
94	ESAT Commercial Alter Ego	-4 291	
95	ESAT TAVERNY	-180 271	-160 795

Entreprises Adaptées

02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	-190 951	-11 957
27	ENTREPRISE ADAPTEE DE L'EURE	-413 330	-340 681
36	ENTREPRISE ADAPTEE ARGY	-241 622	-90 774
52	ENTREPRISE ADAPTEE HAUTE MARNE	-309 565	-120 437
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	5 830	21 581
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	322 294	258 691
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	-692 547	-601 636
94	ENTREPRISE ADAPTEE Alter Ego	165 783	
976	ENTREPRISE ADAPTEE MAYOTTE	-313 338	-50 263

S/Total ESAT commerciaux/ENTREPRISES ADAPTEES	- 2 538 464	- 860 117
--	--------------------	------------------

13	SERVICES VACANCES MARSEILLE	- 104 946	- 108 105
----	-----------------------------	-----------	-----------

S/Total Entrée de périmètre	161 492	
------------------------------------	----------------	--

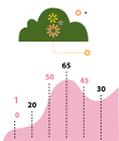
S/Total Vie Professionnelle	- 2 643 410	- 968 222
------------------------------------	--------------------	------------------

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
VIE SOCIALE			
01	EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (AUTISME)	94 497	136 701
01	CAJ PLATEFORME DE REPIT	102 353	131 187
01	ESAT SOCIAL MEXIMIEUX	-69 159	-32 699
01	SAVS MEXIMIEUX	-952	160 911
01	SAJ MEXIMIEUX	-1 885	21 812
02	SAVS ST QUENTIN	16 672	-30 527
02	ESAT SOCIAL ST QUENTIN	-56 821	95 307
07	SAMSAH HEBERGEMENT PRIVAS	-53 134	-44 820
07	SAMSAH SOINS PRIVAS	-680	-7 138
07	POLE RESSOURCES 07	-13 300	-4 706
20	FOYER PRUNELLI	-170 834	-73 642
20	ESAT SOCIAL PRUNELLI	3 658	-27 927
20	SAVS PRUNELLI	0	
27	CAJ GISORS	-84 757	-48 228
27	SAVS GISORS	16 965	50 063
27	FOYER FRANCHEVILLE	-274 544	-236 429
27	SAVS FRANCHEVILLE	63 130	36 525
27	FOYER ST SEBASTIEN	-105 215	-99 411
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	-396 381	-455 402
27	ESAT SOCIAL DE L'EURE	-245 304	-39 290
27	CAJT FRANCHEVILLE	-33 817	-24 301
27	CAJT ST SEBASTIEN	-71 783	9 960
32	FOYER HEBERGEMENT DE ST-MONT	-218 219	-225 371
32	ESAT SOCIAL SAINT-MONT	-117 023	-33 358
32	SAVS SAINT MONT	-9 816	2 882
36	ESAT SOCIAL ARGY	-156 347	-58 506
36	FH ARGY	-129 474	-64 399
36	SAAF ARGY	6 420	602
36	SAVS ARGY	-39 514	14 384
37	ESAT SOCIAL BRIDORE	-120 959	48 935
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	-186 890	-22 468
37	SAAJ BRIDORE	16 871	-114 122
37	SAVS BRIDORE	-58 402	10 801
52	SAS BREUVANNES	-9 305	30 480
52	SAS FRONCLES	15 406	-26 823
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	45 947	70 141
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	-203 494	-5 241
52	ESAT SOCIAL BREUVANNES	24 246	67 320
52	ESAT SOCIAL FRONCLES	-158 362	69 798
52	SMJPM SAINT DIZIER	-61 308	3 340
56	ESAT SOCIAL LARMOR-PLAGE	-17 705	22 862
56	HABITAT INCLUSIF LARMOR	-7 100	2 592
66	SAS SOREDE	-26 845	-10 985
66	FOYER SOREDE "le Veynat"	-114 153	-129 203
66	ESAT SOCIAL SOREDE	-61 026	-131 340
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	14 547	-6 968
66	SAMSAH SOINS SOREDE	-15 571	19 482
69	ESAT SOCIAL "HORS MURS" VILLEURBANNE	-38 198	-27 578
69	CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (LE PRE VERT)	39 924	-8 335
69	DISPOSITIF DE REPIT	-12 244	-8 714
71	SAJ CHALON SUR SAONE	23 080	26 326
71	SAVS CHALON SUR SAONE	106 359	89 545
71	ESAT SOCIAL CRISSEY	104 868	62 094
76	AEJ LE GRAND QUEVILLY	27 390	-21 390
76	ESAT SOCIAL L'ESTUAIRE	-47 588	51 440
76	SAVS LES CARAQUES	-26 973	38 440
76	SAMSAH HEBERGEMENT LES CARAQUES	6 333	3 212
76	SAMSAH SOINS LES CARAQUES	77 864	121 427
81	SAVS BRACONNAC	39 525	-34 973
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	-122 718	-27 119
81	ESAT SOCIAL BRACONNAC	-90 842	-47 315
81	SAVS L'ECHELLE	-1 212	-1 637
81	SAMSAH HEBERGEMENT L'ECHELLE	-16 284	546
81	SAMSAH SOINS L'ECHELLE	43 151	-12 172
81	FOYER HEBERGEMENT LAVAUUR	-219 693	-18 856
81	SAIS LAVAUUR	21 946	-22 352
81	SAVS LAVAUUR	-31 782	61 571
81	ESAT SOCIAL LAVAUUR	-41 984	-37 894
81	SAMSAH HEBERGEMENT LAVAUUR	-24 083	-111 542
81	SAMSAH SOINS LAVAUUR	30 713	21 339
89	SAS SENS	-69 383	86 990
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	219 911	363 993
89	ESAT SOCIAL SENS	90 186	298 442
89	SAMSAH SENS CG	16 314	17 517
89	SAMSAH SENS ARS	138 772	131 052
89	COMMUNAUTE 360 SENS	21 134	7 770
92	ESAT SOCIAL ANTONY	369 080	-18 614
92	ESAT SOCIAL LEVALLOIS	-117 635	112 156
92	SAVS VANVES	62 275	133 057
92	SAVS LEVALLOIS	8 973	68 648
92	FOYER HEBERGEMENT ANTONY	-276 548	-218 154
94	Esat Social Alter Ego	365 214	
94	SDIDV Janina Ganot	413 794	
94	SAVS Alfortville	31 015	
94	Lieu de Vie Alfortville	25 808	
95	SAS TAVERNY	-18 029	-26 726
95	FOYER TAVERNY	39 734	-96 369
95	ESAT SOCIAL TAVERNY	176 326	371 018
976	SAMSAH HEBERGEMENT	-33 226	-266 055
976	SAMSAH SOINS	-21 193	93 851
976	PPRAP	-26 758	22 046
976	SSAD 2 MAYOTTE	29 716	85 087
S/Total entrée de périmètre		835 832	
S/Total Vie Sociale		- 1 576 338	314 551

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
AUTONOMIES			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	108 818	203 005
10	FOYER DE VIE ROMILLY	-125 238	12 034
10	FAM HEBERGEMENT ROMILLY	-10 149	-6 443
10	FAM SOINS ROMILLY	9 051	-30 487
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	-142 529	-5 158
32	FOYER DE VIE ST-MONT	-120 894	-64 471
36	FOYER OCCUPATIONNEL ARGY	-98 559	-74 188
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	-275 118	-40 193
52	FOYER DE VIE BREUVANNES	-66 985	22 070
52	FAM HEBERGEMENT BREUVANNES	-73 753	77 036
52	FAM SOINS BREUVANNES	-21 450	-34 685
52	FAM HEBERGEMENT CHAUMONT	-11 413	-31 745
52	FAM SOINS CHAUMONT	-327	-12 982
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	-87 071	7 437
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	-153 902	-144 860
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	-234 609	-108 348
63	FAM SOINS PIONSAT	23 871	-62 327
63	CMPR PIONSAT	-581 692	-481 334
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS	-548 197	-169 069
69	FOYER DE VIE LE PRE VERT	-463 644	-330 499
69	FAM HEBERGEMENT LE PRE VERT	-226 681	-31 124
69	FAM SOINS LE PRE VERT	-31 080	-65 378
69	FOYER DE VIE - BELLEVILLE	-17 293	-4 033
75	FAM HEBERGEMENT BATIGNOLLES	-809 586	-401 948
75	FAM SOINS BATIGNOLLES	-187 256	-507 171
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	-420 198	-396 919
81	EAM HEBERGEMENT BRACONNAC	-18 493	22 252
81	EAM SOINS BRACONNAC	-45 013	11 603
81	FAM SOINS LACAUNE	-23 172	-17 085
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	-252 595	-53 251
81	FOT LACAUNE	-186 412	-3 903
81	FAM HEBERGEMENT LAVAUR	-321 633	-352 809
81	FAM SOINS LAVAUR	-48 634	-183 706
81	FOYER DE VIE LAVAUR	-207 482	-52 083
81	MAS LAVAUR	-94 793	17 940
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	-187 968	31 366
84	FAM SOINS AUBIGNAN	-114 366	-350 861
94	MAS de Bonneuil	85 097	
94	MAS Robert Séguy	-350 454	
94	Centre d'habitats	57 258	
94	FAM Hébergement Jacqueline Olivier	3 738	
94	FAM Soins Jacqueline Olivier	19 352	
S/Total entrée de périmètre		- 185 009	
S/Total Autonomies		- 6 251 454	- 3 612 317
TOTAL ÉTABLISSEMENTS		- 6 997 481	- 13 135

B.2.2. DÉTAIL DES RÉSULTATS DES AUTRES STRUCTURES

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2023	RÉSULTATS 2022
75	Siège Fédéral	-1 962 261	-1 032 565
TOTAL AUTRES STRUCTURES		-1 962 261	-1 032 565
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		4 394 059	-1 587 864
RÉSULTAT CONSOLIDÉ		-4 565 683	-2 633 563



B.3. ANNEXES

B.3.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2023 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2023

Des créations :

- ➔ Meacs Damvillers ouverture en août 2023
- ➔ Dipade Damvillers ouverture en août 2023

Les entrées de périmètres :

➔ Territoire Francilien

Esat Social Alter Ego
 IME F.Leloup
 SESSAD F.Leloup
 IME ROBERT Desnos
 SESSAD ROBERT Desnos
 IME Louis Le Guillant
 SDIDV Janina Ganot
 MAS de Bonneuil
 MAS Robert Séguy
 Centre d'habitats
 SAVS Alfortville
 Lieu de Vie Alfortville
 FAM Soins Jacqueline Olivier
 FAM Hébergement Jacqueline Olivier
 Esat Commercial Alter Ego
 EA Alter Ego

➔ Territoire Sud Méditerranéen

SESSAD Les Castors
 IME Les Castors
 SESSAD Mirabel
 ITEP Mirabel
 IESDA Berlioz
 SSEFS Berlioz
 CAMSP Berlioz

➔ Territoire Grand Centre

CMPP Tours
 CAMSPS Tours
 BAPU Tours
 SESSAD ARPEGE Tours
 CRAPI Tours
 SASF Tours

2. Prime exceptionnelle de partage de la valeur

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat a été remplacée par la prime de partage de la valeur (loi du 16 août 2022). Cette prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales pour un montant maximum de 3000 €. Jusqu'à fin 2023 elle est de plus exonérée d'impôt sur le revenu pour les salariés dont la rémunération brute est inférieure à 3 fois le montant brut annuel du SMIC.

Suite aux négociations conduites avec les organisations syndicales, le Conseil d'Administration a décidé du versement de cette prime, aux collaborateurs

des structures en gestion nationale et du siège dont la rémunération brute est inférieure à 3 fois le montant brut annuel du SMIC.

L'accord d'entreprise, conclu en conséquence, a fixé un montant de prime dégressif, en hausse par rapport aux années antérieures, s'établissant entre 320 € et 1135 € (pour 300 € et 1050 € en 2022, 250 € et 900 € en 2021, 225 € et 750 € en 2020, et 150 € et 500 € en 2019), tenant compte du niveau de salaire de chacun.

Le règlement de la prime est intervenu sur les paies d'octobre et de novembre et impacte les comptes 2023 des établissements et services à hauteur de 4 316 k€, dont 776 k€ versés aux Travailleurs en situation de handicap en ESAT (pour 3 482 k€ en 2022, dont 673 k€ pour les Travailleurs en situation de handicap et hors augmentations de périmètre). Cette prime était couverte par une provision à hauteur de 2 603 k€.

3. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus hautes rémunérations au cours de l'exercice 2023. Ce montant s'élève à 378 k€ bruts annuels.

4. Honoraires de commissariat aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2023 qui se sont élevés à 282 310 € TTC.

B.3.2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- ➔ continuité d'exploitation,
- ➔ indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- ➔ des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation,
- ➔ des règlements ANC 2018-06 et 2019-04 relatifs respectivement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- ➔ du règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des per-

sonnes morales de droit privé à but non lucratif qui vient amender et préciser le 2018-06.

- ➔ du règlement ANC n°2022-02 qui vient apporter des précisions au règlement 2018-06 (concours publics).

Dans les comptes administratifs :

Conformément aux règlements comptables, les établissements et services de la Fédération APAJH ont appliqué la norme comptable M22 Bis pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendamment de leur financement par le tarifificateur. Les principaux postes concernés sont :

- ➔ les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,
- ➔ les provisions pour congés à payer,
- ➔ les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 Bis privée dans les comptes admi-

nistratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principaux écarts entre les comptes administratifs et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2023, l'impact de ces distorsions représente un produit net de 4 394 k€. Elle est constituée essentiellement par :

- ➔ La correction de l'engagement Congés payés surévalué dans les comptes administratifs de 962 k€ chargés,
- ➔ La correction de régularisation faite en 2022 de reclassement de réserves en fonds dédiés qui avaient généré une charge nette de 1 175 k€. Cela concerne les modalités d'affectation de résultats prévues au CPOM de l'Yonne et l'opération de travaux du site Carnot. Ces sommes doivent rester en réserves (Compte 1068572- Excédents affectés à la compensation des amortissements),
- ➔ L'opération de reprise des établissements du complexe Jacques Besse de Lavour qui a fait l'objet d'un apport partiel d'actifs et d'une vente immobilière, signés en date du 9 décembre 2016, pour un coût total de 6 625 k€. Ce montant a été comptabilisé en immobilisations sur l'exercice 2016. Un amortissement est pratiqué, sur

la base de l'approche par composants, soit une dotation de 248 k€ en année pleine.

- ➔ L'impact en résultat de la reprise de charges à payer 2022, pour un montant total de 2 603 k€, des primes partage de la valeur, atténuant la charge de 4 316 k€ versée en octobre et en novembre 2023.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale d'un bien est inférieure à sa valeur nette comptable.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros œuvre	40
Façade	30
Groupe électrogène	30
Ascenseur	25
Electricité, Gaz, Chauffage	25
Plomberie, canalisations	25
Étanchéité, toiture	20
Climatisation, désenfumage	20
Protection incendie	20
Câblages techniques	15
Autres installations techniques	10
Finitions, second œuvre, abords...	10
Autres	10

c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2023 à partir des données salariales 2023.

Les hypothèses retenues ont été ajustées par rapport à celles retenues l'année précédente, afin d'être en conformité avec la conjoncture actuelle :

- ➔ Age du départ à la retraite : Au plus tôt à taux plein (inchangé)
- ➔ Départ à la retraite : A l'initiative du salarié (inchangé)
- ➔ Taux de croissance des salaires : 1%
- ➔ Taux d'actualisation : Courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CRE-DIT CURVE » 2023
- ➔ Taux de turn-over : Taux moyen constaté sur 3 années et application des données INSEE (inchangé)
- ➔ Table de mortalité : INSEE 2019-2021 (contre 2018-2020 en 2022)

- ➔ Taux de charges sociales : 50% (inchangé)

Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 16 891 035 € (contre 12 175 223 € en 2022).

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération APAJH sont appréhendées de manière globale.

Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous-comptes débiteurs à l'actif en disponibilités et le montant des sous-comptes

créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes créditeurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créditeur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

La Fédération APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération APAJH.

La provision pour litiges représente un montant total de 1 016 k€ en 2023 contre 525 k€ en 2022.

B.3.3. AUTRES INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à **1 149 k€** et les produits constatés d'avance d'un montant de **528 k€** concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

- Intérêts courus sur emprunts : **481 k€**
- Usagers – Avoirs à établir : **10 k€**
- Fournisseurs – Factures non parvenues : **2 380 k€**

- Personnel charges à payer : **14 753 k€**
- Organismes sociaux : **6 794 k€**
- Etat – Charges à payer : **260 k€**
- Autres charges à payer : **16 k€**

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

- Intérêts courus à recevoir : **790 k€**
- Clients - Produits non encore facturés : **3 096 k€**
- Personnel et organismes sociaux : **154 k€**
- Etat – Produits à recevoir : **2 314 k€**
- Autres produits à recevoir : **1 749 k€**

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à **5 119 k€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **3 110 k€**.

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)

B.3.4.1. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Variation de Périmètre	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ETABLISSEMENT	70 708	61 298				132 006
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	2 850 876	600 300	81 882	18 575	3 398 163	6 912 646
IMMO. INCORPORELLES EN COURS	2 637 310		1 936 886		-3 490 543	1 083 652
TOTAL	5 558 893	661 599	2 018 768	18 575	-92 381	8 128 304
Immobilisations corporelles						
TERRAINS	3 213 387	1 603 948	211 570			5 028 904
AGENCEMENTS TERRAINS	1 625 372	266 973	16 532			1 908 876
BATIMENTS	153 030 505	27 700 760	1 663 389		1 330 987	183 725 641
AGENCEMENTS BATIMENTS	51 540 536	9 502 131	2 125 790	184 735	3 906 795	66 890 518
MATERIEL ET OUTILLAGE	27 498 780	4 112 218	1 894 367	768 201	33 712	32 770 876
AGENCEMENTS	20 052 902	5 743 504	1 307 495	245 240	873 301	27 731 961
MATERIEL DE TRANSPORT	16 457 878	2 272 981	2 682 767	1 343 854	106 557	20 176 330
MATERIEL DE BUREAU	8 590 215	1 560 990	2 020 089	536 898	62 408	11 696 805
MOBILIER	8 686 623	2 396 509	560 769	75 485	-9 752	11 558 665
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 928 471	95 274	33 798	38 178		2 019 365
IMMO. SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	4 771	1 325 787	5 496 871		-5 778 203	4 771
IMMOBILISATIONS EN COURS	9 711 345				-219 447	10 755 800
AVANCES ET ACOMPTE	459 148	129 306	- 64 966			304 041
TOTAL	302 799 934	56 710 380	17 948 471	3 192 591	306 358	374 572 553
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	199 929	571 254	250 496		326 521	695 157
PRETS	10 618					10 618
AUTRES IMMO. FINANCIERES	32 806 267	168 147	530 660	1 573 019		31 932 055
TOTAL	33 016 813	739 401	781 156	1 899 541		32 637 830
TOTAUX	341 375 640	58 111 380	20 748 396	5 110 707	213 978	415 338 687

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)
B.3.4.2. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Amortissements						
Immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ETABLISSEMENT	68 068	61 298	111			129 477
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	2 388 487	556 112	860 341	18 575		3 786 365
TOTAL	2 456 555	617 410	860 452	18 575		3 915 842
Immobilisations corporelles						
TERRAINS						
AGENCEMENTS TERRAINS	1 009 495	108 060	69 313			1 186 868
BATIMENTS	74 184 120	16 883 663	5 347 816		399 356	96 814 955
AGENCEMENTS BATIMENTS	32 984 002	5 978 797	2 261 405	184 735	- 254 380	40 785 089
MATERIEL ET OUTILLAGE	21 683 711	3 446 984	1 658 532	755 079	16 682	26 050 830
AGENCEMENTS	15 640 465	4 810 315	1 332 888	244 095		21 539 574
MATERIEL DE TRANSPORT	12 693 528	1 684 683	1 651 676	1 337 348	69 066	14 761 605
MATERIEL DE BUREAU	6 990 984	1 253 128	1 098 744	532 898		8 809 957
MOBILIER	6 727 003	2 081 223	504 631	75 485		9 237 373
AUTRES IMMO CORPORELLES	953 541	95 274	37 178	14 785	- 16 747	1 054 462
IMMO. SUR TAXE	138 324		7 118	23 393		122 049
D'APPRENTISSAGE						
IMMO. SUR SUBVENTION	614 547		1 447			615 994
TOTAL	173 619 721	36 342 126	13 970 749	3 167 817	213 978	220 978 756
Dépréciation						
Immobilisations incorporelles						
FONDS DE COMMERCE	60 980					60 980
TOTAL	60 980					60 980
Immobilisations corporelles						
AGENCEMENTS BATIMENTS	17 444	60 529		353		77 620
IMMO. EN COURS	22 682		7 499			30 181
TOTAL	40 126	60 529	7 499	353		107 801
Immobilisations financières						
PARTICIPATIONS	1 473					1 473
PRETS						
AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 614	3 266				6 880
TOTAL	5 087	3 266				8 353
TOTAUX	176 182 469	37 023 331	14 838 700	3 186 745	213 978	225 071 732

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)

B.3.4.3. ÉTATS DES CRÉANCES ET DES DETTES

CRÉANCES	MONTANT NET	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	695 157		695 157
Prêts ⁽¹⁾	10 618	10 618	
Autres immobilisations financières	31 923 702		31 923 702
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	26 219 773	26 219 773	
Autres créances	15 796 859	15 796 859	
Charges constatées d'avance	1 149 498	1 149 498	
TOTAL	75 795 607	43 176 748	32 618 859

(1) Montant :

- Prêts accordés en cours d'exercice
- Entrée de périmètre
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

DETTES	MONTANT NET	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits ⁽¹⁾	76 634 493	6 237 487	19 836 614	50 560 392
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾	1 889 485	344 866	1 026 487	518 131
Fournisseurs et comptes rattachés	11 964 976	11 964 976		
Dettes fiscales et sociales	41 010 400	41 010 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 940 356	1 940 356		
Autres dettes	3 503 152	3 503 152		
Produits constatés d'avance	652 327	652 327		
TOTAL	137 595 187	65 653 563	20 863 101	51 078 523

(1) Montant :

- Emprunts souscrits en 2022
- Variation de périmètre
- Remboursements de l'exercice
- Concours bancaires

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)

B.3.4.4. ÉTAT DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE, DONT DONS ET LEGS, ET DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE	Montant en début d'exercice	Variation de Périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Dons et legs	1 273 663		2 000		1 275 663
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Subventions d'investissements Etablissement sanitaire (article 50)	2 500 000				2 500 000
Fonds Propres sans droit de reprise complémentaires - Autres subventions d'investissements	2 272 382	2 364 408			4 636 790
Subventions d'équipement	7 676 786	2 533 065	1 539 138	813 392	10 935 596

B.3.4.5. MOUVEMENTS DES PROVISIONS ET DES FONDS DÉDIÉS

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Variation de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées					
Couverture du BFR réserve de trésorerie	2 418 469	655 035			3 073 503
Autres Prov. Réglementées & Amort.Derog.	1 232 795	383 080	37 152	44 615	1 608 412
Diff. sur real. d'etls. d'actif	2 817 785	620 645	151 574	9 052	3 580 952
TOTAL	6 469 048	1 658 760	188 726	53 667	8 262 867
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	525 000	317 116	345 243	171 201	1 016 158
Prov. Pour charges fiscales	988 697		132 027	146 913	973 811
Autres prov. Pour risques et charges	548 076	113 088		11 084	650 080
Provisions pour départ en retraite	12 175 223	2 867 199	1 907 265	58 652	16 891 035
TOTAL	14 236 996	3 297 403	2 384 535	387 850	19 531 084
Fonds dédiés					
Fonds dédiés sur investissement	20 189 757	8 593 928	4 748 399	2 084 987	31 447 097
Fonds dédiés sur exploitation	5 575 030	1 519 211	2 110 534	2 379 575	6 825 200
TOTAL	25 764 787	10 113 139	6 858 933	4 464 562	38 272 296
Provisions pour dépréciation					
Stocks en cours	48 357		15 765	3 670	60 453
Créances	3 543 585	497 194	1 422 876	885 778	4 577 878
TOTAL	3 591 942	497 194	1 438 641	889 448	4 638 330
TOTAUX	50 062 774	15 566 495	10 870 836	5 795 527	70 704 578

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)

B.3.4.6. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	
Report à nouveau au 01/01/23			104 301 612
Variation du périmètre de consolidation	30 294 578		30 294 578
Dons et legs	2 000		2 000
Subventions d'investissement virées au résultat	1 011 253	- 813 392	197 861
Apports avec droit de reprise			
Résultat comptable 2023		- 4 565 684	- 4 565 684
Provisions pour réserves de trésorerie (BFR)			
Provisions pour renouvellement des immobilisations			
Provisions pour amortissements dérogatoires	37 152	- 44 615	- 7 463
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	151 574	- 9 052	142 523
TOTAUX	31 496 557	- 5 432 743	26 063 814
SOLDE AU 31/12/23			130 365 427

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)
B.3.4.6. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (SUITE)

	Montant en début d'exercice	Variation de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Affectation des résultats	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres statutaires et complémentaires	7 012 341	2 378 723	2 000			9 393 065
Fonds propres avec droit de reprise	424 983	1 314 338				1 739 321
Ecart de réévaluation						
Fonds propres	7 437 324	3 693 061	2 000			11 132 385
Excédents affectés à l'investissement	42 783 942	5 457 274			6 458 742	54 699 958
Réserves pour couverture du BFR	3 795 131	3 270 851				7 065 982
Réserves de compensation des déficits	10 855 696	2 535 985			1 371 585	14 763 266
Réserve de compensation des amortissements	6 127 811	5 383 767			5 071 400	16 582 978
Réserves des activités sociales et médico-sociales	63 562 580	16 647 877			12 901 727	93 112 183
Autres réserves en gestion propre	33 260 377	412 586			-2 519 370	31 153 593
Réserves	96 822 957	17 060 463			10 382 357	124 265 776
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-15 738 518	-1 490 798			311 204	-16 918 111
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	20 452 312	3 125 904			-10 449 020	13 129 196
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	4 713 795	1 635 106			-10 137 816	-3 788 915
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-21 390 013	-875 936			-1 118 168	-23 384 116
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-112 350	2 511 074			371 787	2 770 512
Report à nouveau (gestion contrôlée Règlementation 2019-4)	5 282 076	491 138			-1 036 209	4 737 004
Report à nouveau des autres activités	-16 220 287	2 126 276			-1 782 590	-15 876 600
Report à nouveau	-11 506 492	3 761 383			-11 920 405	-19 665 515
Résultat de l'exercice dont résultats des activités sociales et médico-sociales	-2 598 011	1 587 848	-4 565 684		1 010 164	-4 565 684
	990 640	371 787	-4 354 071		-1 362 427	-4 354 071
Subventions d'investissement	7 676 786	2 533 065	1 011 253	813 392	527 885	10 935 596
Provisions réglementées	6 469 048	1 658 760	188 726	53 667		8 262 867
Total des fonds propres	104 301 612	30 294 578	-3 363 704	867 059	0	130 365 427

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN (EN €)

B.3.4.7. ÉTATS DES RÉSERVES

États des réserves	MONTANT AU 31/12/2023	MONTANT AU 31/12/2022
Réserves des structures en gestion propre	31 153 593	33 260 377
Réserves des structures en gestion contrôlée	93 112 183	63 562 580
Excédents affectés à l'investissement	54 699 958	42 783 942
Excédents affectés à la couverture du BFR	7 065 982	3 795 131
Réserves de compensation	14 763 266	10 855 696
Excédents affectés à la couverture des amortissements	16 582 978	6 127 811
TOTAL DES RÉSERVES	124 265 776	96 822 957

B.3.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT (EN €)

B.3.5.1. TABLEAU EXPLICATIF DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

NATURE DU RÉSULTAT	RÉSULTATS NETS (soldes)	DÉFICIT	EXCEDENT
Résultat activités encadrées (structures sociales)	- 4 354 071	- 15 409 398	11 055 327
Résultat gestion propre (structures commerciales)	- 2 643 410	- 3 682 147	1 038 737
Résultat Siège	- 1 962 261	- 1 962 261	
Résultats des établissements et du Siège	- 8 959 742		
Retraitements de consolidation	4 394 059		
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	- 4 565 684		

NATURE DES ACTIVITÉS	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION CONTRÔLÉE	269 900 284
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 834 398
TOTAL	309 734 682

B.3.5.2. TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT EFFECTIF GLOBAL

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	31/12/2023	31/12/2022
Résultat comptable	- 4 565 684	- 2 598 011
Reprise du résultat antérieur	722 154	974 248
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	- 3 843 530	- 1 623 763
dont résultats effectifs sous gestion propre	- 211 613	- 3 588 650
dont résultats effectifs sous gestion contrôlée	- 3 631 917	1 964 887

B.3.6. TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF MOYEN

Contrats	Effectif en ETP au 31/12/2023 Inscrits	Effectif en ETP au 31/12/2022 Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	3 894	3 169
Contrats à Durée Déterminée	280	348
Travailleurs en situation de handicap	2 440	1 810
Détachés des Ministères	32	31
Contrats d'aide à l'emploi	5	9
Contrats de Qualification	78	34
TOTAL	6 729	5 401

B.3.7. AUTRES INFORMATIONS

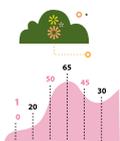
B.3.7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS

• Cautions et nantissements

a) Caution Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations - CMPR de Pionsat	5 144 500 €
b) Autres cautions bancaires sur emprunts Caisse des Dépôts et Consignations	653 553 €
c) Caution affranchissement - Entreprise adaptée de Levallois	15 244 €
d) Caution URSSAF de l'Aisne	15 148 €
e) Garantie Atout France - Service Accompagnements Loisirs	sans plafond
f) Compte à terme nanti pour garantie d'emprunts auprès de la Banque Populaire Rives de Paris	133 107 €

B.3.7.2. DETTES GARANTIES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

a) Dexia CL et SFIL	3 580 139 €
b) Caisse des dépôts et Consignations	16 119 672 €
c) Société Générale	3 919 950 €
d) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donateurs d'ordre, dans certains établissements	



B.4. TABLEAU DE FINANCEMENT (EN K€)

	31/12/2023	31/12/2022
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	- 4 566	- 2 598
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	19 936	16 027
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Plus ou moins value de cession	- 231	- 262
- Reprise de subvention d'investissement	- 813	- 332
Capacité d'Autofinancement	14 326	12 835
Variation des actifs circulants	2 289	6 013
Variation des passifs court terme	462	- 4 727
Variation du besoin en fonds de roulement	2 751	1 286
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation (A) :	11 575	11 548
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	- 19 904	- 17 525
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	2 156	639
Entrée de périmètre	33 554	
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	15 806	- 16 887
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	1 355	1 373
Remboursement apport avec droit de reprise		- 21
Émission d'emprunts	12 941	5 652
Remboursement d'emprunts	- 6 665	- 5 669
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	7 631	1 335
Variation de trésorerie (A + B + C)	35 012	- 4 003
Trésorerie en début d'exercice (D)	55 704	59 707
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D)	90 716	55 704



B.5. Rapport du commissaire aux comptes



ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS

Association Loi 1901 - SIREN : 784 579 682
Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974
Tour Maine Montparnasse
33 Avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de la Fédération APAJH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération APAJH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondage la conformité des produits comptabilisés avec les arrêtés attributifs de tarification.
- Nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêtés des résultats sous contrôle des tiers financeurs. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les affectations des résultats précédents sont conformes aux décisions des organismes financeurs. Nous nous sommes également assurés que la traduction des affectations des résultats des structures sous CPOM était en cohérence avec les dispositions particulières des contrats pluriannuels conclus avec les autorités de tarification.
- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les méthodes d'évaluation des actifs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié par sondage le caractère recouvrable des sommes inscrites au poste « Créances » et le caractère activable des sommes inscrites aux postes « Immobilisations en cours ».
- Le paragraphe « Tableau de variation des fonds propres » de l'annexe fait apparaître une somme de 30 295 K€ au titre des variations de périmètre. Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables, nous avons validé le correct traitement comptable des entrées de périmètre 2023 dans les comptes de l'association.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



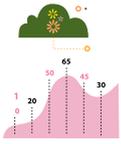
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne, le 7 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes



Exco Loire
Fabrice RABÉRIN



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.





 **APAJH**
Fédération

